



Diagnostic territorial parisien 2008

Etat des lieux statistique et enjeux pour le territoire

Séminaire du 18 novembre 2008

Lieu : CCIP, 2, place de la Bourse 75002 Paris

Synthèse - support du séminaire



Préambule



- Démarche de diagnostic territorial : initiée par le conseil d'administration de la MEP; pilotée par le directeur de la DDTEFP de Paris ; engagée en 2008
- Ce diagnostic est une synthèse et une analyse de 4 productions (2 APUR, 1 CCIP, 1 ANPE - DDTEFP) choisies pour leur complémentarité et la mise en perspective de leurs données
- Diagnostic présente et analyse les principales caractéristiques de la population, du développement économique et de la situation de l'emploi du territoire parisien ainsi que les principaux enjeux qui s'y rapportent
- Il pose un cadre pour une meilleure connaissance du territoire parisien qui doit nourrir la réflexion et permettre la définition des orientations des politiques et des dispositifs en matière d'emploi



Population

- 2.168.000 habitants à Paris (1^{er} janvier 2006)
 - Près d'un quart de la population réside dans les 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème} arrondissements : 26,4 % (2004)
 - 18,8 % de la population francilienne (1^{er} janvier 2005)
- Paris : gain de population depuis 1999 : + 44.000 habitants
 - Paris : + 0,3 % en évolution moyenne annuelle 1999 / 2006
 - Petite couronne : + 1 %
 - Ile de France : + 0,7 %
- Population est en hausse dans 13 arrondissements
(1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 5^{ème}, 9^{ème}, 11^{ème}, 12^{ème}, 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème}, 20^{ème}) 1999 / 2005
- Population active (1999) : 1.128.000 actifs
- Taux d'activité : 61,4 % mais Paris affichait un des taux d'activité les plus faibles de la région en raison du poids important des personnes âgées et des étudiants (1999)



Population, emploi et mobilités

- Paris se caractérise par une forte **densité résidentielle** et une forte **densité d'emplois**
 - 20.238 habitants au km² (1999)
 - 14.700 emplois au km² (1999)
- **Paris et la petite couronne** représentent **68 % de l'emploi salarié francilien** (2007)
- **Près d'1 emploi sur 2 est occupé par un Parisien**
- **Près d'1 salarié francilien sur 3 travaille à Paris** (1.255.000 en 2007)
 - Déplacements domicile - travail : quand 821.000 habitants de banlieue viennent travailler à Paris chaque jour, 277.000 parisiens font le chemin inverse
- Une majorité de **cadres** qui résident à Paris et plus encore de cadres qui travaillent à Paris (1999)
 - 24 % résident contre 27 % travaillent
- 2 fois plus d'**employés** qui travaillent à Paris que d'employés qui y résident (1999)
 - 15 % résident contre 32 % travaillent
- **Géographie économique** : la multiplication des pôles d'emploi en Ile de France et le processus d'**élargissement de la centralité parisienne** va de pair avec un renforcement de sa **spécialisation** fonctionnelle (fonctions haute valeur ajoutée, services collectifs, industries créatives)



Population : enjeu de connaissance

- Les données sur le recensement général de la population (INSEE) permettront d'actualiser une partie de ces données tout au long de l'année 2009
 - Profil des parisiens (professions et catégories socio-professionnelles, profil des demandeurs d'emploi, bi-actifs et résidents, distance domicile – travail)

- Il s'agira de questionner le territoire dans une perspective dynamique sur les thèmes :
 - Résidents / non résidents : « bassin d'emploi »
 - Migrations / mobilités
 - Profil des parisiens (professions et catégories socio-professionnelles, structure de qualification) et structure des emplois parisiens

Tissu économique et emploi



- **378.500 établissements** : 42 % du total francilien (SIRENE, au 1^{er} janvier 2007)
- **Plus de 600 établissements de plus de 250 salariés** (SIRENE, 1^{er} janvier 2007)
 - 26 % des établissements franciliens de cette taille
 - Forte contribution au nombre d'emplois total dans l'industrie (37 %), les activités financières (50 %), les services non marchands (28 %)
- 64 % des établissements de + 100 salariés sont des **sièges sociaux**
- 23 sièges sociaux du CAC 40 : contrôlent 2 fois plus de salariés hors Paris qu'à Paris
- **97 % des établissements parisiens ont - 20 salariés**
- **58 % n'en ont aucun**
- Après une baisse continue de **l'emploi salarié** (2000 - 2006), on observe une dynamique de hausse depuis 2006 : + 1,7 % en 2007
- Les **offres d'emploi** déposées par les entreprises à l'ANPE sur 12 mois représentent :
 - 44 % des offres franciliennes tandis que...
 - la demande d'emploi : 22 % de la demande francilienne
- **Niveau socioprofessionnel des postes occupés** dans la capitale est en constante élévation
 - le nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures est passé de 24 % en 2001 à 27 % en 2005
 - la part des employés et celle des ouvriers est restée constante sur la période
- **Anticipation du départ à la retraite des dirigeants** : en 2006, 7400 chefs d'entreprises individuelles exerçant une activité de proximité ont entre 50 et 69 ans ; Or, ils dirigent la moitié des entreprises individuelles de proximité à Paris. Elles emploient 5300 personnes, soit la moitié des salariés travaillant pour une entreprise individuelle de proximité.

Tissu économique et emploi : enjeux



- **Faire bénéficier les demandeurs d'emploi parisiens des opportunités de recrutement à Paris**
 - **Renforcer le nombre et la qualité des actions d'accompagnement** permettant aux **demandeurs d'emploi parisiens** de bénéficier plus encore de l'offre d'emploi locale **en adaptant** mieux encore **les actions individuelles d'accompagnement à l'emploi, en amplifiant la mobilisation des mesures favorisant l'insertion professionnelle, en travaillant à l'adaptation des compétences et qualifications des demandeurs d'emploi aux besoins des entreprises et en poursuivant la lutte contre les discriminations à l'embauche.** Le déploiement de « Pôle emploi » sera déterminant en termes d'objectifs et de moyens mobilisés sur le territoire parisien pour l'accompagnement vers l'emploi de tous les publics demandeurs d'emploi.
 - Dans le cadre de **grands projets économiques ou de perspectives de recrutement en nombre de la part de grands groupes : préparer puis positionner des publics RMIstes, des bénéficiaires des minima sociaux et de contrats aidés ainsi que des publics en insertion sur ces emplois.**
 - Pour ces derniers, **la mise en œuvre de clauses sociales** dans les marchés publics est un puissant **levier amené à devenir un dispositif global d'accès à l'emploi pérenne.**

- **Anticiper et accompagner la transmission d'entreprise**
 - Pour anticiper le départ en retraite des dirigeants de petites entreprises et les **pertes d'emplois qui en découlent**, prendre la mesure de l'enjeu de la transmission d'entreprises et **agir au travers d'une offre de service et de plan d'actions spécifiques sur le territoire** est nécessaire. C'est également un enjeu du maintien et du développement du commerce de proximité en particulier.



Activité économique et emploi

- **Activité économique dominante : tertiaire - services :**
 - 90,6 % de l'emploi salarié privé (2006) et progresse en 2007 (+ 1,7 %)
 - Industrie : 7,5 %
 - Construction : 2,2 %
- 76 % des **établissements** (GARP) sont **répartis** dans :
 - les activités immobilières (24 %)
 - les services aux entreprises (20 %)
 - le commerce (17,5 %)
 - les services aux particuliers (15 %)
- 70 % des **emplois salariés privés** sont **concentrés** dans :
 - les services aux entreprises (31 %)
 - les services aux particuliers (16 %)
 - le commerce (14 %)
 - les activités financières (10 %)
- **Gains de salariés** : services aux particuliers : + 9 % (2000 - 2006)
- **Pertes de salariés** : activités financières : - 13,6 % ; services aux entreprises : - 6,2 % (2000 - 2006)
- **4 fonctions économiques parisiennes** (2000 - 2005)
 - métropolitaine (services aux entreprises, immobilier, finances) : 39 % des entreprises
 - activités de proximité : 43 % des entreprises
 - activités traditionnelles (industrie, construction, transports) : 19 % des entreprises
 - activités innovantes : création de valeur ajoutée mais pas de volume d'emplois

Activité économique : enjeux



- **Dynamiser l'économie locale : les commerces et services de proximité, les services à la personne**
 - **Poursuivre les actions contre les difficultés de recrutement** dans certains secteurs d'activité porteurs d'emplois
 - Hôtels, cafés, restaurants,
 - Construction
 - Services à la personne
 - Vente et distribution
 - Cela passe par **la formation**, par **l'amélioration de l'attractivité** de certains secteurs grâce au développement du dialogue social territorial contribuant à améliorer les conditions de travail et d'emploi des salariés.

- **Accompagner les entreprises et les secteurs confrontés à des mutations économiques**
 - Confrontées aux évolutions de leurs marchés et aux conséquences d'une compétition de plus en plus mondialisée, les entreprises de Paris sont conduites à adapter leurs ressources humaines à ces évolutions.
 - **Accompagner ces mutations** par l'appui aux secteurs professionnels et aux entreprises : **anticiper les évolutions de compétences et de qualifications** permettant l'adaptation des salariés dans les activités existantes, en poursuivant la **mise en place d'actions de sensibilisation et de négociation** de secteurs professionnels ou d'entreprises favorisant l'adaptation professionnelle des salariés par l'organisation du travail et la formation.
 - Lorsque des entreprises parisiennes engagent des **opérations de restructuration** ayant un impact social et économique, les **dispositifs de revitalisation du territoire** doivent permettre de développer l'emploi et la création d'activité.

Développement économique



- **Solde créations / défaillances : + 15.000** (2006)
 - Taux de survie légèrement supérieur à la moyenne nationale (48 %)
- **28.133 entreprises créées à Paris** (2007)
 - 37,3 % des créations en Ile de France
- **86,2 % n'ont pas de salariés** (2007)
- **45,5 % dans les services aux entreprises** (2007)
 - Ce qui renforce la spécialisation fonctionnelle parisienne
- **50 % des entreprises créées à Paris passe le cap des 4 ans mais il y a des variations sectorielles** (2006)
 - Secteur fragile : services aux entreprises notamment : taux de survie : 45 %
 - Secteur fort : éducation, santé : taux de survie : 60 %
- **Nombre moyen de salariés par création : 1,1 à Paris** (2006)
 - 1,5 en Ile de France
- **Les créations d'emploi sont différées dans le temps** (impact observé après 2 ans) **et corrélées à la bonne santé de l'entreprise**
- **Davantage d'entreprises qui quittent la capitale que d'entreprises qui s'y installent** et plus de salariés chez celles qui quittent Paris que chez celles qui s'y installent
- **Le développement de l'entreprise est justement le principal motif évoqué par les chefs d'entreprise qui quittent Paris**



Développement économique : enjeu

- **Soutenir et dynamiser les activités porteuses de développement économique et d'emploi**
 - Les principaux acteurs institutionnels de Paris affichent tous une forte détermination pour favoriser l'émergence d'emplois qualifiés liés aux activités nouvelles devant contribuer au développement économique de Paris.
 - Or, la création d'entreprises crée faiblement de l'emploi ou de façon différée si l'entreprise se porte bien et le développement de l'entreprise est justement le principal motif évoqué par les chefs d'entreprises qui quittent Paris.
 - Il convient donc de **bien identifier les besoins des entreprises qui découlent du développement de nouvelles activités** (locaux, financement, services) ainsi que de **préparer et d'adapter les salariés et les demandeurs d'emploi aux qualifications requises.**

Chômage, territoire et marché du travail



- **Estimation du taux de chômage localisé à Paris : 7,5 %** (à mars 2008)
 - Ile de France : 6,6 %
 - France : 7,2 %
- Depuis 2006, c'est à Paris que la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est la plus forte après l'Essonne mais que le taux de chômage reste le plus élevé, après la Seine Saint Denis
- **Durée moyenne d'inscription à l'ANPE avant de déclarer une reprise d'emploi**
 - **14 mois à Paris** (11 mois en moyenne dans les départements de la petite couronne)
- **10^è, 11^è, 18^è, 19^è, 20^è arrondissements regroupent :**
 - **50 % des demandeurs d'emploi** (à juin 2006)
 - Dans les **quartiers prioritaires politique de la ville, se concentrent les jeunes sans diplôme**
- **18^è, 19^è, 20^è arrondissements sont les plus exposés à une durée élevée de chômage et concentrent en 2006 - 2007**
 - 34 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1
 - 41,5 % des jeunes demandeurs d'emploi
 - 37 % des allocataires du RMI
 - Plus de 34 % des chômeurs de longue durée
 - 47,4 % des niveaux de formation les plus bas (niveaux 5 bis et 6)
- **Baisse de la demande de catégorie 1 a été plus forte dans les ZUS que pour l'ensemble des arrondissements mais avec des écarts entre quartiers** (juin 2006 - juin 2007)

Chômage, territoire et marché du travail



- Demande d'emploi (ANPE, à juin 2008) : 79.214 demandeurs d'emploi de catégorie 1, soit 57 % de la demande d'emploi (catégories 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8)
 - Etrangers : 24 %
 - Seniors (50 ans et plus) : 19 %
 - Jeunes (- 25 ans) : 5,5 %
 - la demande d'emploi des moins de 25 ans s'élève officiellement à 4.400 jeunes. Néanmoins les cinq missions locales parisiennes suivent 22.000 jeunes en recherche d'emploi
 - Allocataires du RMI : 15,2 %
 - 40 % ont au moins un bac + 2
 - CAF: 54.414 allocataires du RMI à Paris (2007)
 - Employés : 54,5 %
 - Cadres : 25,5 %
 - 67,5 % des demandeurs d'emploi ont un niveau de formation supérieur ou égal au niveau baccalauréat ; 50 %, supérieur ou égal à un bac + 2
 - 48 % de la demande d'emploi recherchent un emploi depuis au moins 1 an
- Plus de la moitié de la demande concentrée dans les :
 - fonctions de cadres administratifs et de cadres de l'information / communication
 - services aux personnes et aux collectivités
 - professions des arts et spectacles
 - services administratifs et commerciaux (à juin 2007)
- Métiers ayant enregistré le plus d'offres déposées à l'ANPE en Ile de France (1^{er} semestre 2008) :
 - Services administratifs et financiers
 - Industrie hôtelière
 - Distribution et vente

Chômage, territoire et marché du travail : enjeux



- **Poursuivre la mobilisation des moyens et le partenariat en faveur de l'insertion et de l'accès à l'emploi sur les quartiers de la politique de la ville**
 - **L'emploi est un enjeu majeur sur le territoire de la politique de la ville.** A Paris, les arrondissements les plus exposés à une durée élevée de chômage sont les 19^e, 18^e, 10^e et 20^ees arrondissements. Les territoires de la politique de la ville doivent faire l'objet d'**actions d'accompagnement, de moyens et de dispositifs renforcés en terme de formation et de parcours d'insertion**, d'une part et en termes de **lutte contre les discriminations et d'accès direct à l'emploi**, d'autre part

- **Renforcer la mobilisation des réseaux d'insertion professionnelle des jeunes vers l'accès à l'emploi**
 - Face à la faible inscription du public jeune à l'ANPE et à la difficile mobilisation de ce public sur des actions emploi, renforcer la mobilisation des réseaux d'insertion professionnelle des jeunes vers l'accès à l'emploi, **en s'appuyant sur les missions locales parisiennes dans la suite de la négociation des conventions pluriannuelles d'objectifs.**

 - **Suivre la déclinaison des accords que les entreprises ont signés avec l'Etat** dans le cadre du Plan Banlieue ainsi que **la mise en œuvre du Contrat d'autonomie**